RESEARCH HIGHLIGHTS

May 2001 Socio-economic Series Issue 80

CHILDREN AND YOUTH IN HOMELESS FAMILIES: SHELTER SPACES AND SERVICES

Introduction

Children and Youth in Homeless Families: Shelter Spaces and Services is a research study commissioned by Canada Mortgage and Housing Corporation in 1999-2000 to provide a glimpse into the experiences of the children and youth of homeless families residing in emergency shelters.

The objectives of the study were:

1. to summarize the current literature on the space and service needs of homeless families;
2. to provide an overview of shelter spaces and services available to children and youth and their parents or guardians; and
3. to evaluate the suitability of these spaces and services by comparing the needs of homeless families with the facilities and services currently available.

It was not the intent of the study to attempt an inventory or a census of shelters serving families with children and youth.

Research Program

Methodology

The research methodology included a review of existing data and literature from Canada Mortgage and Housing Corporation, Statistics Canada, universities and previous studies on Canadian women's shelters. There were also two surveys done of Canadian shelters.

The first one, a screening survey, identified shelters, including family violence shelters, across the country that provided housing to homeless families and were interested in participating in the study. The second survey was then administered to these 112 shelters. They included 33 general emergency shelters, 64 family violence shelters and 15 municipal programs that provide temporary shelters to homeless families, usually in motels or similar temporary accommodation.

The survey respondents were primarily from large urban areas in most regions of Canada. Consequently, the findings may not be statistically representative of geographic regions or the types of shelters surveyed, nor can it be assumed that the results accurately depict the shelter situation that exists throughout Canada. The bias in the sample also precludes drawing any regional or provincial conclusions as well as using the results for statistical estimations. In addition, several questions did not apply to the municipal shelter programs, such as those referring to on-site services.

Findings

While the findings may not be statistically representative of geographical regions or type of shelter, they do highlight some interesting facts about the children and youth who use these facilities and their services.

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

A profile of children and youth in homeless families

The homeless shelters surveyed met the needs of a wide range of children and youth. Over half of the children were under the age of 5, almost 30 per cent were between the ages of 5 and 12, and less than 15 per cent were teenagers.

Figure 1: Children/Youth in Shelters/Emergency Housing by Age & Type of Facility (Q.22)

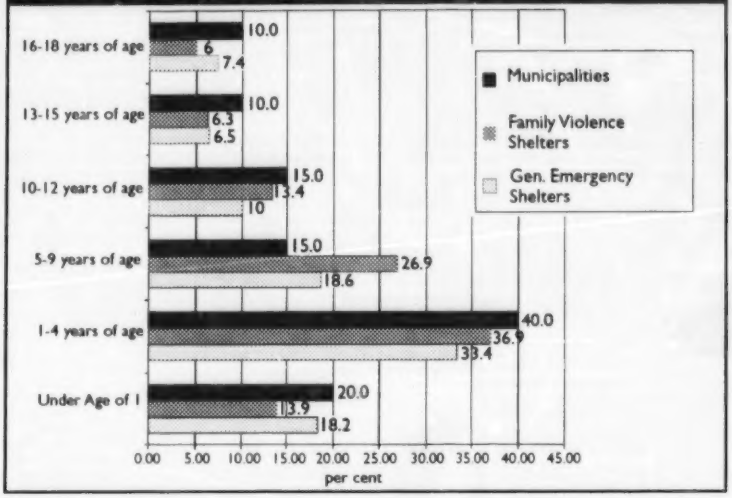

Note: Number of valid cases for Q.22(a) to (g) ranged from: 10 to 16/33 for general emergency shelters; 19 to 32/64 for family violence shelters; and 1 to 8/15 for municipalities.

Figure 2: Source of income upon arrival at the shelter/emergency housing (Q.28)

	General Emergency Shelters (%)	Family Violence Shelters (%)
Paid employment	8.2	10.4
Employment Insurance	6.7	3.8
Social assistance	71.7	52.7
Child support	20.9	5.7
Other	5.3	8.9
No source of income	13.1	36.3

Note: Number of valid cases for Q.28(a) to (f) ranged from: 11 to 23/33 for general emergency shelters; 27 to 44/64 for family violence shelters; and 2 to 5/15 for municipalities.

The most prevalent difficulties among these children were problems with self-esteem and sense of well-being. Other difficulties included behaviour, school achievement and social skills.

Sources of income in homeless families

Generally, the children and youth who stay in these shelters were not from working families. Only about 10 per cent of the families who used the shelters had earned income. The rest depended on income support programs, child support payments or had no income. For the general emergency shelters, over 70 per cent of the families relied on social assistance, compared to over 50 per cent in the family violence shelters.

Shelter spaces and services

One of the common problems reported by all types of shelters is overcrowding. About one third of the survey respondents indicated that families sometimes shared bedrooms or sleeping facilities, and that children or youth even shared bedrooms with children or youth from other families.

Typically, shelters were located close to schools, stores, medical and legal services, hospitals, public transit and parks. Most had adequate cooking facilities, plumbing and heating, and enough books, toys and games, and baby equipment. While half or more of the shelters served school-age children and youth, less than half had adequate study areas.

102-00544

In addition, 55 per cent of the general emergency shelters and 90 per cent of family violence shelters had indoor recreation areas. Outdoor recreation spaces were available at 64 per cent and 88 per cent of the facilities, respectively. Nearly two thirds of the family violence shelters but less than one third of the general emergency shelters offered child care services. Counselling for children and youth was available at 33 per cent of the general emergency shelters, 80 per cent of the family violence centres and 22 per cent of the municipalities surveyed.

The availability of services for parents such as job training, employment searches and on-site medical or legal services was another area explored by the survey. The availability of such services was low in the general emergency shelters but higher in the family violence shelters and municipal programs. Housing referrals and referrals to other services were commonly available at all the shelters.

Developing strong links and partnerships with the community and other agencies was seen by many respondents as an important way to help homeless families access services such as housing and counselling.

The shelters were usually staffed by paid employees and had at least one person who was readily in touch with clients and aware of their activities and needs. Family violence shelters were more likely to have at least one child support worker.

About one half of the family violence shelters and about one fifth of the general emergency shelters and municipal programs conducted needs assessments for the children and youth admitted. The assessment activities included general evaluations of the children and youth, discussions of their needs and anger management.

Eligibility criteria and rules and regulations were applied at about half of the shelters. However, one widely reported rule was that male youth over the age of admittance were not accepted at the shelters and were requested to stay with friends or family, or go to a men's shelter.

When families leave the shelter

The survey also asked where do homeless families go when they leave the shelters? Close to two thirds of the respondents indicated that, on average, 75 to 100 per cent of the families moved to their own apartment or house. Ten per cent or less moved to another shelter, a rooming house or motel, or they stayed with friends or moved to another city. A very small percentage lived on the streets.

Meeting the needs of homeless families with children and youth

According to the survey, the primary needs of homeless families when leaving the shelter were financial assistance and affordable housing. More than half of homeless families needed some level of special support services to maintain a stable household for their children and youth. In addition to financial assistance and affordable housing, these needs included counselling in life skills, childcare, and training and employment skills. Two thirds of the general emergency shelters reported that 25 per cent or less of the homeless families who leave the shelters return within a year.

Strategies that helped to meet these needs included outreach programs, home visits and follow-ups, and supportive counselling. A number of other approaches including non-judgmental staff and staff who encourage a self-help attitude within the shelter, were also reported to have been successful. Other valuable services included respectful, practical problem-solving assistance, helping clients set up on their own with weekly support from a coordinator, and providing referral services.

Some shelters provided successful follow-up support services to families who had left the shelter. Among the services provided were phone follow-ups, home visits, counselling and help with budgeting. Some outreach counsellors combined home visits, telephone support and advocacy for a period of 3-6 months after the families had left the shelter.

Close to two thirds of the general emergency shelters and family violence shelters and about one half of the municipal programs reported that their greatest difficulties in providing services were the result of limited budgets and resources, space and staff. About half of the shelters indicated they had difficulty accommodating persons with disabilities at their facilities.

Conclusion

Children and Youth in Homeless Families: Shelter Spaces and Services cautions that its findings may not be statistically representative of geographic regions or the type of shelter surveyed. However, it does provide many interesting observations on the experiences of homeless children and youth who stay in shelters, and the many gaps in services that make service delivery a challenge.

Recommendations for further research

The report concludes with the recommendation that more research be conducted in the following three areas to provide additional information:

1. A comprehensive inventory of the number, size and location of all types of shelters serving homeless families with children and youth, and the types of services they provide.[1] It is currently impossible to assess the basic adequacy of shelter services for children and youth across Canada.
2. Information on the health status of children and youth staying in emergency shelters for homeless families.
3. Research into the long-term effects of homelessness on children and youth in shelters.

Such additional information would provide a more complete picture not only of how local communities meet the needs of children and youth and their homeless families, but also of the health and emotional effects that living in an emergency shelter can have on this young clientele.

[1] Note that the biannual "Transition Home Survey" (Statistics Canada), only covers family violence shelters.

Project Managers: Gloria Neufeld-Redekop, Jim Zamprelli

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the *National Housing Act*, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

To find more *Research Highlights* plus a wide variety of information products, visit our Website at

www.cmhc-schl.gc.ca

or contact:

Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, Ontario
K1A 0P7

Phone: 1 800 668-2642
Fax: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: www.cmhc-schl.gc.ca

Although this information product reflects housing experts' current knowledge, it is provided for general information purposes only. Any reliance or action taken based on the information, materials and techniques described are the responsibility of the user. Readers are advised to consult appropriate professional resources to determine what is safe and suitable in their particular case. CMHC assumes no responsibility for any consequence arising from use of the information, materials and techniques described.

60975

LE POINT EN RECHERCHE

mai 2001 Série socio-économique Numéro 80

PLACES ET SERVICES À L'INTENTION DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LES CENTRES D'HÉBERGEMENT POUR FAMILLES SANS ABRI

Introduction

Places et services à l'intention des enfants et des jeunes dans les centres d'hébergement pour familles sans abri est une étude commandée en 1999-2000 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le but de donner un aperçu de ce que vivent les enfants et les jeunes des familles sans abri qui logent dans des refuges d'urgence.

Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

1. résumer la documentation existante sur les besoins des familles sans abri en matière d'hébergement (places et services);
2. avoir une vue d'ensemble des places et des services dans les centres d'hébergement à l'intention des enfants, des jeunes, de leurs parents ou de leurs tuteurs; et
3. évaluer les places et les services existants pour déterminer s'ils conviennent aux besoins des familles sans abri par une comparaison de ces besoins avec les installations et services actuellement offerts.

L'objet de l'étude n'était pas d'effectuer un inventaire ou un recensement des centres qui aident les familles avec des enfants et des jeunes.

Programme de recherche

Méthodes

La recherche comportait une analyse de la documentation et des données existantes provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Statistique Canada, des universités ainsi que des résultats d'études antérieures portant sur les maisons d'hébergements pour femmes au Canada. De plus, elle comptait deux enquêtes sur les centres d'hébergement au Canada.

La première enquête a permis de sélectionner les centres d'hébergement qui offraient un logement aux familles sans abri et aux victimes de violence familiale et qui voulaient participer à l'enquête. La deuxième enquête a porté sur les 112 éléments sélectionnés, c'est-à-dire 33 refuges d'urgence, 64 foyers pour victimes de violence familiale et 15 programmes municipaux qui prévoient un logement provisoire aux familles sans abri dans des motels ou des logements semblables.

Les services étaient offerts dans les grandes agglomérations de la plupart des régions au Canada. Par conséquent, les résultats ne sont pas nécessairement représentatifs des régions géographiques ou des types de centres étudiés. De plus, on ne peut supposer que les résultats sont fidèles à la situation existant dans l'ensemble du pays. Puisque l'échantillon est faussé, des conclusions ne peuvent être tirées sur le plan régional ou provincial, et les résultats ne peuvent être utilisés à des fins d'estimations statistiques.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

Enfin, plusieurs questions ne s'appliquaient pas aux programmes d'hébergement municipaux, notamment celles au sujet des services sur place.

Résultats

Même si les résultats ne sont pas nécessairement représentatifs des régions géographiques ou des types de centres, ils mettent tout de même en évidence certains faits intéressants au sujet des enfants et des jeunes qui utilisent les installations et les services.

Profil des enfants et des jeunes des familles sans abri

Les centres pour sans-abri visés par l'enquête répondent aux besoins d'un large éventail d'enfants et de jeunes. Plus de la moitié des enfants ont moins de 5 ans, près de 30 % sont âgés de 5 à 12 ans, et moins de 15 % sont des adolescents.

Les obstacles les plus courants que doivent surmonter ces enfants sont des problèmes de confiance en soi et de bien-être. D'autres difficultés sont reliées au comportement, au rendement scolaire et aux aptitudes sociales.

Tableau 1 : Répartition en pourcentage des enfants et des jeunes dans les centres d'hébergement et les refuges d'urgence selon l'âge et le type d'installation (question 22)

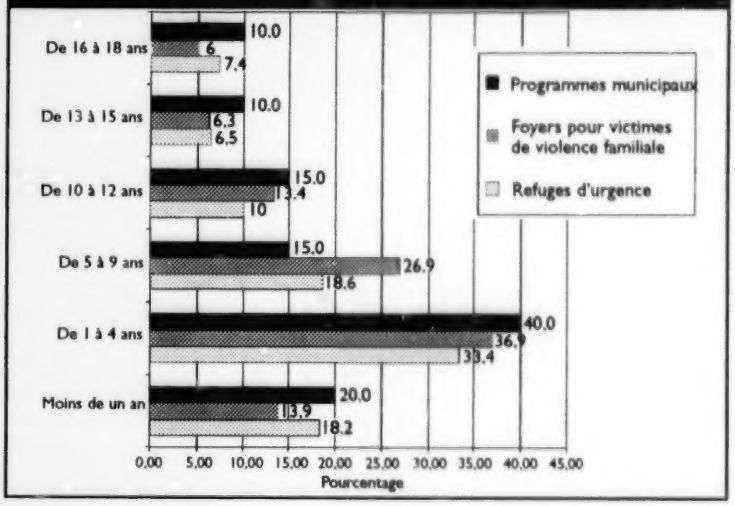

Note : Le nombre de réponses valides pour la question 22 de (a) à (g) était compris dans les fourchettes suivantes : de 10 à 16 sur 33 pour les refuges d'urgence, de 19 à 32 sur 64 pour les foyers pour victimes de violence familiale, et de 1 à 8 sur 15 pour les programmes municipaux.

Sources de revenu des familles sans abri

Généralement, les enfants et les jeunes qui sont hébergés dans ces centres proviennent de familles n'ayant pas de revenu de travail. Environ seulement 10 % des familles qui logent dans les centres ont un revenu de ce genre. Les autres ont recours aux programmes de soutien du revenu, reçoivent des pensions alimentaires pour enfants ou n'ont pas de revenu. Dans le cas des refuges d'urgence, plus de 70 % des familles sont bénéficiaires d'aide sociale. Ce pourcentage dépasse 50 % dans le cas des familles qui résident dans les foyers pour victimes de violence familiale.

Tableau 2 : Source de revenu à l'arrivée au centre d'hébergement ou au refuge d'urgence (question 28)

	Refuge d'urgence (%)	Foyer pour victimes de violence familiale (%)
Emploi rémunéré	8,2	10,4
Assurance emploi	6,7	3,8
Aide sociale	71,7	52,7
Pension alimentaire	20,9	5,7
Autre	5,3	8,9
Aucune source de revenu	13,1	36,3

Note : Le nombre de réponses valides pour la question 28 de (a) à (f) était compris dans les fourchettes suivantes : de 11 à 23 sur 33 pour les refuges d'urgence, de 27 à 44 sur 64 pour les foyers pour victimes de violence familiale, et de 2 à 5 sur 15 pour les programmes municipaux.

Places et services dans les centres d'hébergement

Dans tous les types de centres, le problème le plus couramment signalé est le surpeuplement. Près du tiers des participants indiquent que les familles doivent parfois partager les chambres ou les pièces où l'on couche et que les enfants et les jeunes dorment dans la même pièce que les enfants et les jeunes d'autres familles.

Habituellement, les centres sont situés près des écoles, des magasins, des services médicaux et juridiques, des hôpitaux, du transport en commun

et des parcs. La plupart sont munis de cuisines et d'installations de plomberie et de chauffage convenables. Ils disposent d'un bon nombre de livres, de jouets et de jeux ainsi que du nécessaire pour les bébés. Bien que 50 % ou plus des centres hébergent des enfants et des jeunes d'âge scolaire, moins de 50 % ont des aires réservées aux travaux scolaires.

En outre, 55 % des refuges d'urgence et 90 % des foyers pour victimes de violence familiale ont des salles de jeu à l'intérieur. Dans le cas des installations récréatives extérieures, les pourcentages sont de 64 % et 88 % respectivement. Près de deux tiers des foyers pour victimes de violence familiale et moins de un tiers des refuges d'urgence offrent des services de garde d'enfants. De l'assistance psychosociologique est offerte par 33 % des refuges d'urgence, 80 % des foyers pour victimes de violence familiale et 22 % des programmes municipaux.

La disponibilité des services destinés aux parents tels que la formation professionnelle et la recherche d'emploi, ainsi que les services médicaux et juridiques sur place, ont été étudiés. Les refuges d'urgence sont moins nombreux à offrir de ces services comparativement aux foyers pour victimes de violence familiale et aux programmes municipaux. Des services d'aiguillage, en matière d'habitation par exemple, sont généralement disponibles dans tous les centres.

Selon les répondants, la création de liens solides et de partenariats dans la collectivité et avec d'autres organismes est essentielle à l'accès aux services d'habitation et d'assistance psychosociologique par les familles sans abri.

Habituellement, les centres d'hébergement ont du personnel rémunéré, dont au moins un employé qui est en contact continu avec les clients et qui se tient au courant de leurs activités et de leurs besoins. Il est plus commun qu'un employé s'occupe seulement des enfants dans les foyers pour victimes de violence familiale que dans les autres centres.

Environ la moitié des foyers pour victimes de violence familiale et environ un cinquième des refuges d'urgence et des programmes municipaux ont évalué les besoins des enfants et des jeunes admis. Les centres ont effectué des évaluations générales des enfants et des jeunes au moyen de discussions sur leurs besoins et de séances sur la gestion de la colère.

Des critères d'admissibilité et des règlements sont appliqués dans environ la moitié des centres. Le règlement le plus couramment mentionné est le refus d'admettre des jeunes hommes qui ont dépassé un certain âge. On leur demande de rester chez des amis, des membres de la famille ou dans un centre d'hébergement pour hommes.

Après le centre d'hébergement

De plus, l'enquête portait sur le lieu où vont les familles qui quittent un centre d'hébergement. Près de deux tiers des participants ont répondu que, généralement, de 75 à 100 % des familles emménagent dans leur propre appartement ou maison. Dix pour cent ou moins se rendent dans un autre centre d'hébergement, dans une maison de chambres, dans un motel, chez des amis ou dans une autre ville. Un très faible pourcentage demeure sans abri.

Réponse aux besoins des familles sans abri ayant des enfants et des jeunes

D'après les résultats de l'enquête, les principaux besoins des familles sans abri qui quittent un centre sont l'aide financière et un logement abordable. Plus de la moitié des familles sans abri ont besoin de services de soutien particulier afin de créer un ménage stable pour leurs enfants et leurs jeunes. Ces personnes peuvent avoir besoin d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et au travail, d'apprendre à s'occuper de leurs enfants et de recevoir une formation. Deux tiers des refuges d'urgence signalent que 25 % ou moins des familles sans abri reviennent durant l'année suivant leur départ.

Afin de répondre à ces besoins, certaines stratégies sont en place telles que l'extension des services, les visites à domicile avec suivi et l'assistance psychosociologique. L'attitude du personnel est également importante : celui-ci ne doit pas porter de jugement et doit promouvoir l'initiative personnelle. Parmi les autres services jugés utiles, mentionnons un soutien respectueux pour la résolution de problèmes pratiques, le soutien hebdomadaire provenant d'un coordonateur qui aide la famille à retrouver son autonomie et des services d'aiguillage.

Certains centres offrent un suivi aux familles qui n'y vivent plus, ce qui s'effectue notamment par téléphone, des visites à domicile, de l'assistance psychosociologique et de l'aide à établir un budget. Certains conseillers combinent visites à la maison, suivis par téléphone et interventions en faveur de la famille pour une durée de 3 à 6 mois après le départ des familles.

Près de deux tiers des refuges d'urgence et des foyers pour les victimes de violence familiale et environ la moitié des programmes municipaux signalent que les plus grandes entraves à l'accès aux services sont les restrictions budgétaires, le manque de personnel et de ressources,

et le nombre limité de places. Près de la moitié des centres indiquent qu'à cause de leurs installations, il leur est difficile d'accueillir les personnes ayant un handicap.

Conclusion

Les résultats de l'étude *Places et services à l'intention des enfants et des jeunes dans les centres d'hébergement pour familles sans abri* ne sont pas nécessairement représentatifs des régions géographiques ou des types de centres étudiés. Ils permettent toutefois de faire d'intéressantes observations sur les expériences des enfants et des jeunes sans abri qui sont logés dans les centres d'hébergement et sur les lacunes qui rendent difficile la prestation des services.

Recommandations pour une recherche plus approfondie

En conclusion, il est recommandé de réaliser des études plus approfondies sur les trois sujets suivants :

1. Les centres d'hébergement et leurs services : il serait bon de faire un inventaire complet du nombre, de la taille et de l'emplacement de tous les centres qui aident les enfants et les jeunes des familles sans abri ainsi que des différents services qui y sont offerts.[1] Il est actuellement impossible de déterminer si les services d'hébergement offerts aux enfants et aux jeunes partout au Canada sont satisfaisants.
2. L'état de la santé des enfants et des jeunes qui logent dans les refuges d'urgence pour les familles sans abri.
3. Les effets à long terme sur les enfants et des jeunes sans abri qui habitent dans des centres d'hébergement.

De telles informations supplémentaires donneraient une meilleure vue d'ensemble de la façon dont les collectivités répondent aux besoins des enfants, des jeunes et des familles sans abri. De plus, elles permettraient de cerner les effets de la vie dans les centres d'hébergement sur la santé physique et mentale de cette jeune clientèle.

[1] Note : L'Enquête sur les maisons d'hébergement, réalisée tous les deux ans par Statistique Canada, porte uniquement sur les foyers pour victimes de violence familiale.

Directeurs de projet : Gloria Neufeld-Redekop et Jim Zamprelli

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à publier et diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.cmhc-schl.gc.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.cmhc-schl.gc.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

61170